

# FICHE DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No 1907/2006  
Date de révision : 22/04/2015  
Numéro de version : 04

## 1. Identification de la substance ou préparation et de la société / l'entreprise

### 1.1 Identification Produit

Nom du Produit : Mast Half Fraser Selectavia™

Code Produit : SV90 séries

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Produit de diagnostic *In vitro* ; Produit chimique de laboratoire

Utilisations déconseillées : Pas d'information disponible

### 1.3 Renseignements sur le fournisseur du produit et de la fiche de sécurité

Fabricant / fournisseur : Mast Group Ltd., Mast House,  
Derby Road,  
Bootle,  
Merseyside,  
UK.  
L20 1EA  
Téléphone : +44 (0) 151 933 7277  
Email : uksales@mastgrp.com  
Web : www.mastgrp.com

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP Règlement (CE) no 1272/2008 :

**Dangers physiques :** Selon les données disponibles, il y a aucun danger physique.

**Dangers pour la Santé :** Selon les données disponibles, ce produit peut provoquer une réaction allergique cutanée ou des voies respiratoires et provoque une irritation oculaire et respiratoire.

**Dangers pour l'environnement :** Selon les données disponibles, il n'y aucun risque environnemental.

### 2.2 Eléments d'étiquetage

Pictogramme :



Mentions d'avertissement : Danger

**Mentions de danger :** H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.  
H319 : Provoque de sérieuses irritations oculaires.  
H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques, d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 : Peut provoquer une irritation respiratoire.

**Conseils de prudence :** P261 : Eviter de respirer la poussière.

P280 : Porter des gants de protection.  
P342+P311 : Si vous éprouvez des symptômes respiratoires :appelez un centre antipoison ou un médecin.

### 2.3 Classification selon la Directive européenne 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbol de danger :



**Phrase(s) – R :** R42/43 : Peut provoquer une sensibilisation par inhalation et en contact avec la peau.

**Phrase(s) – S :** S22 : Ne pas respirer la poussière.  
S24 : Eviter le contact avec la peau.

### 2.4 Autres dangers

Aucune information disponible

## FICHE DE SECURITE

### 3. Composition / informations sur les composants

**Composition :** Produit lyophilisé à plusieurs composants contenant de l'acide nalidixique, du citrate d'ammonium ferrique et de l'acriflavine dans un support inerte.

**Composants dangereux :**

| Composant                   | N° CAS    | N° CE     | Concentration | Classification CLP – 1272/2008/EC  | Classification à 67/548/EEC   |
|-----------------------------|-----------|-----------|---------------|--|---|
| Acide Nalidixique           | 3374-05-8 | 222-159-7 | 1.1%          | Sensibilisation cutanée (Cat.1) ; Sensibilisation respiratoire (Cat.1) ; Toxicité aiguë orale (Cat.4).<br>H302 : Nocif en cas d'ingestion<br>H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.<br>H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques, d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation | Xn : Nocif<br>R42/43 : Peut provoquer une sensibilisation par inhalation et en contact avec la peau.  |
| Citrate d'ammonium ferrique | 1185-57-5 | 214-686-6 | 80.4%         | Irritation cutanée (Cat.2) ;<br>Irritation oculaire (Cat.2) ;<br>Toxicité spécifique sur un organe cible : exposition unique (Cat.3)<br>H315 : Provoque une irritation cutanée.<br>H319 : Provoque de sérieuses irritations oculaires.<br>H335 : Peut provoquer une irritation respiratoire.                     | Xi, Irritant<br>R36/37/38 : Irritant pour les yeux, la peau et le système respiratoire.   |
| Hydrochlorure d'acriflavine | 8063-24-9 | -         | 1.3%          | Toxicité aiguë (Cat.4) ; Dommage oculaire (Cat.1) ; Chronique aquatique (Cat.2)<br>H302 : Nocif en cas d'ingestion<br>H318 : Provoque de sérieux dommage oculaire<br>H411 : Toxique pour la vie aquatique avec des effets sur le long terme.   | Xn : Nocif ; N : Dangereux pour l'environnement.<br>R22 : Nocif en cas d'ingestion.<br>R41 : Risque sérieux de dommage oculaire.<br>R51/53 : Toxique pour les organismes aquatique et peut causer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique |

### 4. Mesures de premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux : Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Contact oculaire : Rincer abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes, également sous les paupières. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Laver la peau avec du savon et rincer abondamment. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion : Rincer la bouche abondamment. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication sur les soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction approprié : Utiliser un extincteur à eau pulvérisée, CO2, mousse ou poudre sèche.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Pas d'information disponible

#### 5.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange

Matières combustibles. La décomposition thermique peut conduire à l'émanation de gaz et de vapeurs irritantes.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome approprié pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

#### 5.4 Informations complémentaires

Pas d'information disponible.

# FICHE DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No 1907/2006  
Date de révision : 22/04/2015  
Numéro de version : 04

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection approprié. Eviter la formation de poussière.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer les déversements dans un récipient approprié pour l'élimination. Éviter la formation de poussière.

### 6.4 Informations complémentaires

Pas d'information complémentaire.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Eviter la formation de poussière.

### 7.2 Conditions pour un stockage sûr, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker à 2 – 8°C. Protéger des rayons directs du soleil et de l'humidité. Garder bien sceller dans le conditionnement fourni.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit est réservé à une utilisation en laboratoires et ne doit être utilisé que par le personnel de laboratoire qualifié adapté.

## 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs seuil à surveiller au poste de travail :

Ce produit n'a pas de limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques : Aucune protection technique requise.

Mesures de protection personnelle : Protection du corps : Porter une blouse de laboratoire de microbiologie standard.

Protection yeux / visage : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux conformes à la norme NF EN 166.

Protection de la peau et des mains : Manipuler avec des gants appropriés, conformes à la norme NF EN 374.  
La manipulation du produit peut nécessiter l'utilisation d'une pince

Protection respiratoire : Utiliser si nécessaire un dispositif de filtre respiratoire à particules de type P1 EU EN 143.

Mesures générales d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques de laboratoire.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

# FICHE DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No 1907/2006  
 Date de révision : 22/04/2015  
 Numéro de version : 04

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |   |
|--|---|
| Aspect :                                   | Culots lyophilisés.                         |
| Odeur :                                    | Aucune odeur détectable.                    |
| Seuil odorant :                            | Pas applicable.                             |
| Couleur :                                  | Jaune à orange.                             |
| Valeur du pH :                             | Pas applicable.                             |
| Point de fusion / point de congélation :   | Pas d'information disponible.               |
| Point / intervalle d'ébullition initial :  | Pas d'information disponible.               |
| Point d'éclair :                           | Pas d'information disponible.               |
| Taux d'évaporation :                       | Pas d'information disponible.               |
| Inflammabilité (solide, gaz) :             | Pas d'information disponible.               |
| Limites d'explosivité :                    | Pas d'information disponible.               |
| Pression de vapeur :                       | Pas d'information disponible.               |
| Densité de vapeur :                        | Pas d'information disponible.               |
| Densité relative :                         | Pas d'information disponible.               |
| Solubilité dans l'eau :                    | Soluble à partiellement soluble dans l'eau. |
| Solubilité dans d'autres solvants :        | Pas d'information disponible.               |
| Coefficient de partage (n-octanol / eau) : | Pas d'information disponible.               |
| Température d'auto-inflammation :          | Pas d'information disponible.               |
| Température de décomposition :             | Pas d'information disponible.               |
| Viscosité :                                | Pas d'information disponible.               |
| Propriétés explosives :                    | Non explosif dans des conditions normales.  |
| Propriétés oxydantes :                     | Pas d'information disponible.               |

### 9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune connue sur les informations disponibles.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles.

### 10.4 Conditions à éviter

Hygroscopique. Eviter l'exposition aux rayons du soleil.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune connue.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

# FICHE DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No 1907/2006  
Date de révision : 22/04/2015  
Numéro de version : 04

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur le produit : Ce produit ne présente pas de toxicité aiguë sur la base des informations connues ou fournies.

### 11.2 Données toxicologiques pour les composants

Toxicité aiguë : Acriflavine : LD<sub>50</sub> Oral - rat : 1,048 mg/kg.

Acide nalidixique : Pas de données disponibles. Pour plus d'informations voir RTECS : QN2885500

Citrate d'ammonium ferrique : Pas de données disponibles. Pour plus d'informations voir RTECS : GE7540000

Corrosion / irritation de la peau : Pas de données disponibles.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire : Pas de données disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Pas de données disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité : CIRC : Aucun composant de ce produit n'est présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1%, identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

Toxicité pour la reproduction : Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique : Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition répétée : Pas de données disponibles.

Danger par aspiration : Pas de données disponibles.

Effets potentiels sur la santé : Inhalation : Peut être nocif en cas d'inhalation. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion.

Peau : Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Peut provoquer une irritation cutanée

Yeux : Peut provoquer une irritation oculaire.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Acriflavine : Toxicité pour le poisson LC50 : Leuciscus : 1 – 10 mg/l – 48 heures.

Citrate d'ammonium ferrique : Toxicité pour le poisson LC0 - Fundulus heteroclitus – 200 mg/l – 7 jours.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT / vPvB non disponible car évaluation de la sécurité chimique non requise / non réalisée

### 12.6 Autres effets néfastes

Acriflavine : Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.  
Pas de données disponibles.

# FICHE DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No 1907/2006  
Date de révision : 22/04/2015  
Numéro de version : 04

## 13. Considérations relatives à l'élimination

|  |   |
|--|---|
| Considérations relatives à l'élimination : | Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.<br>Éliminer les déchets contaminés, telles que les boîtes de pétri utilisées, selon les règles microbiologiques locales. |
|--|---|

## 14. Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR / RID : IMDG : IATA : Pas dangereux pour l'expédition

### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR / RID : IMDG : IATA : Pas dangereux pour l'expédition

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR / RID : IMDG : IATA : Pas dangereux pour l'expédition

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR / RID : IMDG : IATA : Pas dangereux pour l'expédition

### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR / RID : IMDG : IATA : Aucun connu.

### 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Pas de données disponibles

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations / législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé, et d'environnement

Pas de données disponibles.

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Rapports d'évaluation de la sécurité chimique non requis pour les produits de mélange / IVD.

## 16. Autres informations

Date de création originale : 19/04/2005

Raison de la modification du document : Mis à jour conformément au règlement (CE) N° 1907/2006 pour intégrer la Classification CLP – informations de règlement (CE) no 1272/2008.

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées comme un guide. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicables au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Elles ne représentent pas une garantie des propriétés du produit et sont conçues seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le réglage et ne doivent pas être considérés comme une spécification de garantie ou de la qualité. Mast Group Ltd. ne se tiendra pas responsable de dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus. Consultez notre site Web à [www.mast.grp.com](http://www.mast.grp.com) et/ou le verso de notre facture pour les termes et conditions de vente complémentaires.